

petitmars

Magazine

Septembre - Octobre 2017



Plan local d'urbanisme
intercommunal

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Retour en images...



Visite de M le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis, M Mohamed SAADALLAH, le 20 juin dernier dans notre commune.

Il est venu à la rencontre de nos élus en mairie pour une présentation de la commune et est allé visiter les locaux de Galipette, la halte d'enfants et le haras du Pont Hus.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS – DÉBUT DES TRAVAUX

C'est le lundi 4 septembre que démarreront les travaux liés au SDAP (Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial). Les aménagements qui seront réalisés auront pour but d'éviter que les inondations qui ont eu lieu sur notre commune il y a quelques années se reproduisent de nouveau.

Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année. Ils commenceront par l'aménagement du bassin de rétention en sortie de bourg route de Ligné. Il faudra que les automobilistes soient vigilants quant à la sortie d'engin sur la RD23. Dans le même temps les engins entreront en action rue François Rortais et dans le lotissement du Bas-Vigneau en particulier rue des Violettes qui sera partiellement fermée à la circulation.

Les entreprises profiteront des vacances de la Toussaint pour réaliser les agencements route de Nort au niveau de l'école Guy de Maupassant. Ceux-ci se dérouleront de 9h à 16h et nécessiteront probablement à certains moments la mise en place d'un alternat.

Le secteur de la Jarrie-Marque d'Oie sera lui aussi en travaux avec entre autre la réalisation d'une traversée de route pour les eaux pluviales.

**Pascal Legrévèse,
Adjoint patrimoine
communal, déplacements
et développement durable**



La mairie, vers une requalification

La « Maison Commune » de Petit Mars a été conçue et construite en 1980, sa conception répondait alors aux besoins de ses habitants en assurant le bon fonctionnement de cette institution. Aujourd'hui la population a augmentée, les services se sont développés et notre vision de la construction a beaucoup évolué sur le plan environnemental et énergétique notamment. A ce titre en 2015 nous avons fait réaliser par un bureau d'étude un audit énergétique sur plusieurs bâtiments communaux dont la Mairie.

En 2016 le ministère de l'environnement a dégagé des fonds de soutien le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte) destinés aux collectivités, en subventionnant des projets visant à diminuer les dépenses énergétiques et améliorer les qualités environnementales des bâtiments. Le dossier d'audit énergétique de la Mairie de Petit Mars a été retenu pour la qualité de cette étude et le potentiel économique et environnemental de ce projet. C'est dans ce cadre que nous avons sélectionné un Cabinet d'Architectes pour nous guider dans la requalification de la Mairie. Par ailleurs et conformément à notre Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) nous avons décidé d'intégrer dans ces travaux les préconisations pour la mise en accessibilité des différents niveaux et services de ce bâtiment.

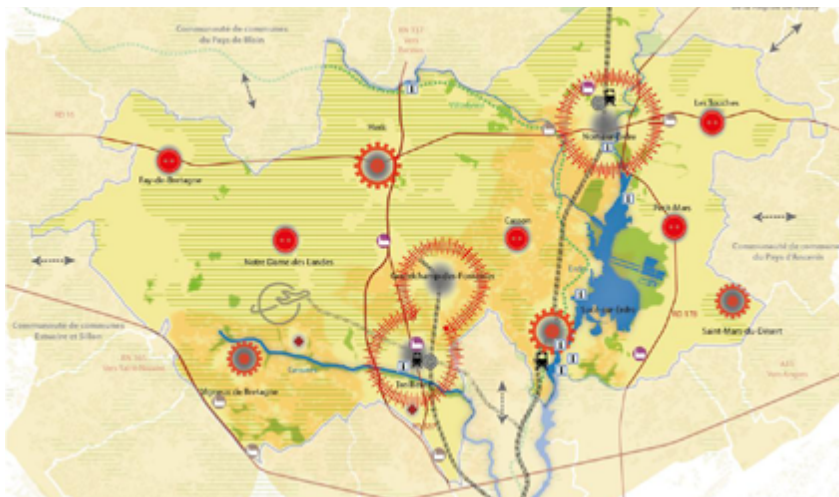
Aujourd'hui, après différents échanges et consultations des personnels administratifs et des élus, le Conseil Municipal a retenu une esquisse donnant les premières orientations au Bureau d'étude. Cette requalification est une opération très contrainte en termes de calendrier au regard des exigences du dossier de subventions de l'état puisque nous sommes tenus de démarrer les premiers travaux avant le 31 décembre de cette année.

Deux principaux accès à la Mairie seront redéfinis par des aménagements extérieurs aux normes PMR mais aussi en s'harmonisant avec l'aménagement du Bd Saint Laurent. Des travaux d'isolation seront réalisés sur l'ensemble des murs extérieurs ainsi que le remplacement des menuiseries. La chaudière actuelle qui arrive en fin de vie sera remplacée par un équipement plus performant et moins énergivore. Une extension en façade du bâtiment est à l'étude, tout comme la redistribution des bureaux et services internes et externes. Enfin l'ancien local du médecin devrait s'annexer directement à la Salle du Conseil et des Mariages.

Durant ce chantier, tous les services seront assurés mais certains pourront être provisoirement déplacés à proximité de la Mairie, le temps de réaliser des travaux en intérieur. Tout sera engagé pour minimiser les gênes occasionnelles. Des informations régulières seront disponibles sur les éventuelles perturbations liées aux travaux. Si le calendrier initial est respecté la requalification de la Mairie devrait s'achever fin 2018 / début 2019.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
L'éditorial.....	3
Dossier.....	4
La santé dans l'assiette	6
Assistantes maternelles.....	6
JDC.....	6
Programme de la semaine bleue 2017.....	7
Extraits du conseil municipal.....	8
Balade contée.....	8
Démarches en ligne.....	9
Vie associative	10
Les tréteaux marsiens.....	10
La gymnastique d'entretien séniors.....	11
Reprise médecins du monde.....	11
Gymnastique féminine adulte	11
L'association les petits jardins marsiens a besoin de vous.....	12
Repas au profit du téléthon.....	13
Mobilisons nous toujours pour le téléthon....	13
Don du sang.....	14
Concert de l'année de l'emi à ligné.....	14
Danses loisirs évasion	14
La pratique du viet taï chi.....	15
Krizambal.....	15
Vide grenier.....	15
Vie intercommunale	16
Ce qui vous ferait préférer le vélo ou la marche.....	16
Erdre & gesvres fête le patrimoine	16
Mamie, on fait un skype ?	17
Location d'un broyeur à végétaux à moitié prix	17
Vie pratique	18
Parole aux élus	19
Agenda	20



Le PADD : un projet déterminant pour le territoire

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

L'objectif :

se doter d'un document unique qui remplacera, courant 2019, les 12 PLU communaux. Après la phase diagnostic du territoire, les grandes orientations politiques du PLUi ont été définies à travers le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Focus sur les 3 grands axes à partir desquels seront fixées les futures règles d'aménagement sur les 12 communes du territoire.

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le document pivot du PLUi. Il définit le projet de territoire pour les 10-15 ans à venir à travers des grands principes.

Il est co-construit avec les 12 communes et la Communauté de Communes, mais aussi en concertation avec les habitants.

C'est pourquoi, d'avril à mai 2017, il a fait l'objet de débats dans chaque conseil municipal, en conseil communautaire, mais aussi d'une présentation aux habitants à travers des réunions publiques par secteur.

A QUOI SERT-IL ?

Le PADD comprend un certain nombre d'orientations stratégiques, telles que :

- des objectifs pour réduire la consommation des espaces agricoles et naturels,
- le nombre de logements à construire et à répartir de façon équilibré sur les 12 communes,
- des objectifs de logements sociaux à atteindre,
- le renforcement du tissu économique local mais aussi les parcs d'activités artisanaux et industriels stratégiques,
- le renforcement des commerces et des services dans les centres bourgs,
- la part des déplacements piétons et vélos à augmenter à travers la réalisation d'aménagements spécifiques,
- le développement d'activités touristiques et sportives en s'appuyant sur les atouts du territoire comme l'eau par exemple,
- la mise en valeur des secteurs des gares comme vitrines et portes d'entrée du territoire...

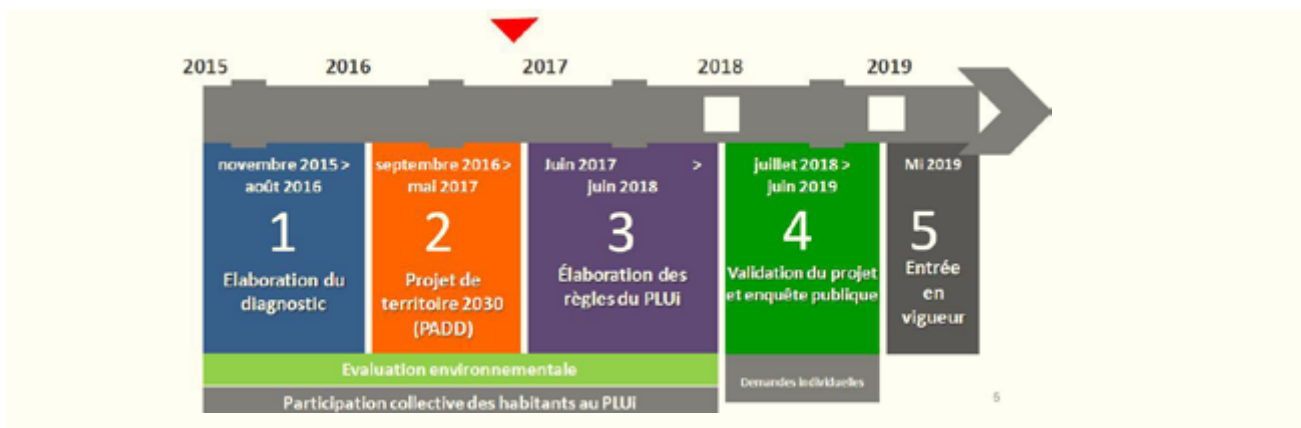
UN ESPACE NATUREL ET AGRICOLE COMME BASE DE L'IDENTITE DU TERRITOIRE

Ce projet d'urbanisme, respectueux des proximités et du développement durable, est bâti sur un socle commun : l'agri-culture et le cadre de vie. Objectifs : rapprocher les habitants de leurs activités et diminuer les émissions de gaz à effet de serre, tout en veillant à conserver les trames vertes et bleues, ainsi que les terres agricoles.

Les 12 bourgs sont des pôles de vie de proximité et de référence pour les habitants du territoire. Le PADD viendra y recentrer l'urbanisation, en limitant la consommation d'espace. Pour cela, le projet s'appuie sur une armature urbaine constituée de 3 types de pôles :

- **les pôles structurants** de Treillières-Grandchamp-des-Fontaines et Nort-sur-Erdre,
- **les pôles intermédiaires** de Sucé-sur-Erdre, Héric, Saint-Mars-du-Désert, Vigneux-de-Bretagne.
- **les pôles de proximité** constitués de Fay-de-Bretagne, Les Touches, Casson et Notre-Dame-des-Landes et Petit Mars. Cette déclinaison par type de pôle permet d'organiser l'offre d'équipements, de logements, mais aussi économique et touristique sur le territoire, en cohérence avec les modes de vie et aspirations des habitants du territoire.

Enfin, le PADD s'appuie sur des actions d'envergure intercommunale pour dynamiser le territoire, souligner ses atouts au sein de l'espace métropolitain Nantes/Saint Nazaire.



Une exposition itinérante

Des panneaux d'information expliquant les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable circuleront dès le mois de juin et jusqu'à la fin de l'année sur les 12 communes du territoire. Ces panneaux seront consultables en ligne sur www.ccecg.fr et exposés sur notre commune en octobre

L'élaboration des règlements de zonage

Jusqu'au printemps 2018, la Communauté de Communes

s'attèlera au règlement du PLUi. Ce règlement est constitué de règles écrites et documents cartographiques, qui fixent les règles générales d'utilisation des sols et donc les droits à construire pour chaque parcelle.

Ce règlement sera présenté en réunions publiques dans chaque commune avant l'été 2018.

Pour toute demande individuelle concernant un terrain, adresser un courrier au Président de la Communauté de Communes, en joignant les plans de la parcelle.

La concertation continue

L'élaboration du PLUi s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, les associations locales, les représentants agricoles, les personnes publiques associées et le Conseil de développement.

Pour s'informer ou contribuer à la concertation en dehors des réunions publiques :

plui@ccecg.fr ou www.ccecg.fr

Réunion Publique
BILAN MI-MANDAT
Mardi 11 octobre
Planète Mars à 20h

LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE :

« Comment manger équilibré tout en se faisant plaisir ? »

L'alimentation joue un rôle important sur notre santé. Un certain nombre d'affections (telles les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète,...) sont en effet souvent les conséquences d'une alimentation inadaptée.

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée met en place un cycle de 6 ateliers « La santé dans l'assiette » sur la commune de Petit Mars en partenariat avec le CLIC Erdre et Gesvres et Pays de Blain.

Animés par une diététicienne, ces ateliers ont pour objectif de s'informer et d'échanger sur les clés d'une alimentation équilibrée. Ces ateliers permettent également de partager idées recettes et trucs et astuces afin d'allier équilibre alimentaire et convivialité. Le cycle se clôture par un atelier cuisine.



En pratique :

Toute personne à partir de 55 ans, résidant aux alentours de Petit Mars peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

RÉUNION D'INFORMATION
le jeudi 14 septembre 2017 à 10h00
Salle bleue
Rue de l'Égretière
PETIT-MARS

Les inscriptions aux ateliers se feront à l'issue de la réunion.

Le cycle d'ateliers débutera à partir du jeudi 28 septembre 2017 à Petit-Mars.

Tarif : 40 euros pour l'ensemble du cycle.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83
CLIC Erdre et Gesvres et Pays de Blain : 02 28 02 25 45

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017
LA BEAUJOIRE - NANTES

1^{ère} journée
départementale
des

**ASSISTANTES
MATERNELLES**

Echanger, partager, enrichir les pratiques
autour de conférences, ateliers et stands

ENTRÉE GRATUITE RÉSERVÉE AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Organisée par la Caf et les Ram de Loire-Atlantique
Toutes les informations sur www.caf.fr

**BIENTÔT
16
ANS !**

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

**JOURNÉE DEFENSE
ET CITOYENNETÉ**

www.defense.gouv.fr/jdc

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE 2017

La municipalité et le club de la bonne humeur vous proposent les activités suivantes

JOUR	DATE	HEURE LIEU	ACTIVITÉS
Samedi	30/9/2017	Début 14h30 Complexe sportif	Concours de belote inscription 13h30 sur place 7 euros par joueur
Dimanche	1/10/2017	12h15 St Laurent	Repas annuel des seniors pour les personnes de 67 ans et plus, invitation envoyée fin août.
Lundi	2/10/2017	Départ 14h Retour 17h complexe sportif Covoiturage	Visite de l'usine Merré suivi d'un goûter salle Molière
Mardi	3/10/2017	14h-18h30 salle Molière	Après-midi pétanque et jeux de société
Mercredi	4/10/2017	14h30-17h30 Salle Bleue	Enseignement des gestes de premiers secours par les pompiers
Jeudi	5/10/2017	9h00-11h30 Complexe sportif 12h30 Repas	Randonnée à l'écluse de Quiheix le chemin de halage est accessible à tous randonneurs. Rendez-vous à 9h parking complexe sportif Suivi d'un repas au Restaurant le St Laurent
Vendredi	6/10/2017	Départ 8h30 Complexe sportif Retour 18h	Sortie pêche à DAMGAN suivi d'un repas au restaurant « A la porte du golfe » à Muzillac et promenade à la Roche-Bernard

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre sur les lieux des activités proposées, n'hésitez pas à nous le préciser, nous viendrons vous chercher à votre domicile.



COUPON RÉPONSE A RENDRE EN MAIRIE DE PETIT-MARS POUR LE 18/09/2017

NOM:

PRÉNOM:

N° TEL:

Activités	Prix p/pers	Nbre de pers	Total par activité
Visite Ets MERRE de Nort Sur Erdre + goûter	3 €		
Pétanque	2 €		
Jeux de société	2 €		
Enseignement des gestes de premiers secours	2 €		
Rando écluse de quiheix	1 €		
Repas restaurant le St Laurent	15 €		
Sortie pêche à Damgan + resto	38 €		
TOTAL À PAYER			

Faites votre total à payer et joignez un chèque de ce montant à l'ordre du club de la bonne humeur pour valider vos inscriptions

Observations:

.....

.....

.....

.....

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2017

Approbation du diagnostic de la requalification de la mairie

La commune a lancé une étude de requalification de la mairie. L'atelier d'architecture GAUTIER/GUILLOUX a été retenu pour mener à bien cette étude. Ont été présentées au conseil municipal les études de diagnostic qui s'inscrivent dans le cahier des charges de la requalification. Elles permettent de renseigner le maître de l'ouvrage sur l'état du bâtiment et sur la faisabilité de l'opération.

Suite à la présentation de ces études, et compte tenu du délai contraint lié à l'obtention des subventions, il est proposé au conseil d'approuver les études de diagnostic et surtout de retenir une orientation d'aménagement afin d'engager la phase d'avant-projet. Le conseil valide une proposition par 19 voix pour et 4 abstentions.

Assainissement collectif : rapport du délégataire 2016

Le délégataire (la SAUR) produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes financiers et les données techniques retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ce rapport est soumis à l'approbation du conseil : approbation à l'unanimité.

Transfert au SYDELA de la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables »

Suite à la présentation de l'avant-projet pour l'aménagement du bourg, il est prévu d'installer une borne électrique pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Pour cela, il convient de transférer cette compétence au SYDELA.

Par délibération du 29 octobre 2015, le comité du SYDELA a approuvé un schéma de déploiement de bornes de recharge pour les véhicules, comprenant 190 bornes accélérées sur 146 communes et 12 bornes rapides à déployer en 2016 et 2017.

Par 23 voix pour, le conseil décide de transférer au SYDELA la compétence optionnelle « Infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables »

BALADE CONTÉE DU 30 JUIN 2017



L'association Nazairienne débit d'fagots avec son conteur Mr Bruno Millischer et son musicien Patrick Haouzi ont transporté petits et grands dans leur univers. Le partage et la convivialité caractérisaient cette superbe balade.

En partant du kiosque à musique pour aller à l'étang en passant par l'espace du tertre rouge, le parcours était rythmé par des histoires accompagnées à la contrebasse et des chansons à l'accordéon. Les maracas fabriquées par les enfants du centre aéré ont été utilisées comme fond sonore, que du bonheur.



Conquis par ce genre de balade où l'on alterne marche, conte et musique, les participants souhaitent son renouvellement. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

C'était la deuxième balade contée organisée sur notre commune par le CMJ et les associations des 2 écoles.



Votre préfecture
se modernise
Ne perdez plus
de temps
aux guichets

Carte nationale d'identité, passeports, immatriculation, permis de conduire

VOS DÉMARCHES EN LIGNE 24h/24, 7j/7

PLUS FACILE

Vos demandes de délivrance de titres se simplifient avec un service public accessible en ligne 24h/24, 7j/7. Un seul compte pour toutes vos démarches sur :

www.ants.gouv.fr

PLUS RAPIDE

Comment s'inscrire ?

1. Je crée mon compte **ANTS** ,
2. Je remplis mon formulaire de demande ou pré-demande en ligne (rubrique Mon Espace).

DES DIFFICULTÉS ?

Pour faciliter vos démarches, la préfecture de la Loire-Atlantique vous accompagne en proposant :

- un point numérique avec accès à Internet pour effectuer vos démarches en toute autonomie ;
- un accompagnement par un médiateur pour l'utilisation de ce point numérique et vous apporter des informations sur votre dossier, ou réaliser une téléprocédure...

6 quai Ceineray - Nantes du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30



PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

LES TRETEAUX MARIENS



Retour sur « L'ARCHE DE NOËL » de Jean-Paul Cantineaux

« Imaginez que vous êtes Noël, le maire du village et justement, c'est la veille de Noël. Votre rez-de-chaussée est inondé, mais vous, vous avez un étage ! Le promoteur que vous attendez arrive mais a oublié les plans de votre projet de parc d'attraction. A cause de la crue, le préfet vous impose d'héberger les voisins, dont votre ex-femme et sa ménagerie ainsi qu'un vieil emmerdeur avec son déambulateur. Votre meilleure amie, la factrice, se retrouve elle aussi coincée chez vous et, pour passer le temps, elle ouvre et lit le courrier. Autre arrivée surprise : L'avant-centre international africain qui vient sauver le FC Nantes de la déroute.... »

En mars 2017, ce spectacle, mis en scène par Jean-Luc Guérin, a ravi 592 spectateurs et a été joué pendant neuf représentations. Les comédiens (5 femmes et 5 hommes) ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver sur les planches. Un bon bilan avec 95 spectateurs de plus que l'an dernier. De plus beaucoup d'entre eux étaient de Petit-Mars et ont découvert le théâtre car c'était une première pour eux.

Aux petits marsiens qui viennent nous voir depuis longtemps et qui sont de fidèles spectateurs ou qui nous ont découvert et appréciés cette année : « parlez du théâtre autour de vous ! N'hésitez pas ! »

Avant de tirer le rideau sur cette saison 2017, nous **remercions** de tout cœur nos familles, **nos amis et toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide** avant et pendant le spectacle : organisation des représentations, montage des décors, technique, installation de la salle, services au bar, entrées.... Toutes ces personnes restent bien souvent dans l'ombre, alors que sans elles, le spectacle ne pourrait pas être ce qu'il est.

Monter un spectacle requiert donc le travail de toute une équipe. Vous pouvez vous aussi rejoindre cette équipe. Alors n'hésitez pas à vous manifester. Soyez les bienvenus !

LES TRETEAUX MARIENS REVIENNENT EN FÉVRIER 2018 AVEC « Bienvenue dans l'immeuble » de Yvon Taburet

Eh ! Oui, la troupe des Tréteaux Marsiens revient en **février 2018** avec un nouveau spectacle. Les répétitions commenceront fin septembre 2017 et tous les comédiens (6 femmes et 3 hommes) sont motivés pour vous présenter la pièce « **Bienvenue dans l'immeuble** » avec la mise en scène de Jean-Luc Guérin.



Pour vous donner l'eau à la bouche et pour vous faire patienter, en voici un petit résumé :

« Transportant meubles et cartons, la famille Mercier emménage. Au cours de son installation, elle va être perturbée par l'arrivée intempestive d'un certain nombre de voisins. C'est ainsi qu'elle ne tardera pas à faire connaissance avec Mémère, souvent imprévisible, Mlle Laroche, professeur de musique, conciliatrice prêchant l'harmonie et la bonne mesure, Gautier de Courcelles, jeune homme de bonne famille, constamment harcelé par Roxane de la Buzardière, sa fiancée hystérique, sans oublier Jérémy Fassol, l'infatigable représentant dragueur, toujours prêt à se faufiler par le trou de la serrure pour pouvoir faire la promotion de ses articles... »



Vous pouvez nous contacter au 09.83.86.78.29 (chez Mme BRIGHEN Sandrine)

**A bientôt,
Les Tréteaux Marsiens**



GYMNASTIQUE ENTRETIEN SENIORS

Reprise des cours le Lundi 11 Septembre 2017 : 15h45 à 16h45 Salle Bleue.
 Prodiguée par une animatrice sur fond musical, l'activité permet détente et remise en forme..
 Premier cours d'essai gratuit.

Contact et Réservation : Christiane ELINE au 02.40.72.79.64



REPRISE MÉDECINS DU MONDE

Coudre ou tricoter, ou les deux, vous pouvez venir avec nous pour aider Médecins du Monde et donner du temps et votre savoir-faire, en groupe le mardi après-midi de 14h15 à 16h15, toutes les 2 semaines à partir du 5 Septembre 2017.

Vous pouvez aussi faire ces activités chez vous et nous apporter votre travail les mêmes jours.

Nous fournissons la laine tant que nous en avons.
 Merci d'avance à toutes les bonnes volontés.

Pour le groupe Marie-France Pinel : 02 40 72 70 60 ou jcmf.pinel@free.fr

GYMNASTIQUE FÉMININE ADULTE



La reprise des cours se fera le lundi 11 septembre

Possibilité de s'inscrire à l'année : 108 € (inscriptions jusqu'au 29/09/17), en janvier à 80 € et en avril à 58 €.

Seules les inscriptions accompagnées d'un certificat médical seront prises en compte.

Un stage est organisé le 2/09/17 de 9 h à 12 h

ADGE (SAISON 2017/2018) COURS DE GYMNASTIQUE ADULTES 2 H 00 PAR SEMAINE AU CHOIX POUR UN MONTANT DE 108 €

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PETIT MARS	Complexe sportif Fernand Sastre	20 H30 à 21 h 30			18 h 15 à 19 h 15 19 h 15 à 20 h 15	
ST MARS DU DÉSERT	Salle des Sports de la Verdière Rue de Caderan		18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30		18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30	9 h 15 à 10 h 15
SUCE SUR ERDRE	Salle de l'Erdre La Papinière Salle Omnisport	18 h 45 à 19 h 45 19 h 50 à 20 h 50	9 h 15 à 10 h 15	19 h 15 à 20 h 15 20 h 20 à 21 h 20		
LES TOUCHES	Rue du Mont Juillet Route de Nort sur Erdre				9 h 45 à 10 h 45	
LIGNE	Salle sud Omnisport Rue Jules Verne				20 h30 à 21 h 30	



Et si vous décidez de vous remettre en forme pour la saison 2017/2018 ?
 L'ADGE (gymnastique adultes) c'est 2 heures de cours par semaine au choix dans la bonne humeur et en musique (renforcement musculaire, cardio, aérobic, step...)

Besoin de renseignements ?
 Vous pouvez joindre Laurence BRAUD (07 80 54 25 54)
 ou Martine GRANIER (02 51 12 67 06)

L'ASSOCIATION LES PETITS JARDINS MARSIEUS A BESOIN DE VOUS...

Comme vous le savez maintenant, depuis près de 4 ans, l'Association Les Petits Jardins Marsiens organise de nombreux événements sur notre commune de PETIT-MARS, ouvert au grand public. Nous organisons notamment 2 trocs aux plantes par an et nous participons activement au forum des associations ou encore au Téléthon. Notre dynamisme est maintenant connu et reconnu par la population et aussi par la municipalité.

Ces manifestations respectent toujours un objectif primordial, qui est l'âme de notre association : **la sensibilisation de la population au jardinage respectueux de l'environnement.**



Petit Mars
TROC
AUX
PLANTES
Samedi 14 octobre 2017
de 14h00 à 18h00
SALLE MOLIÈRE
Venez nombreux échanger vos graines, semis, plants, boutures...
Exposition et résultat de notre concours Photos
Association-[Les-Petits-Jardins-Marsiens](https://www.facebook.com/Association-Les-Petits-Jardins-Marsiens)
Petitsjardinsmarsiens44@gmail.com



Pour les adhérents, l'association organise également des ateliers thématiques 4 fois par an, afin d'aborder des sujets tournant autour du jardinage et du végétal : entretien d'un verger, permaculture, fabrication de nichoirs et hôtels à insectes, cuisine de légumes anciens...

Depuis sa création, l'association Les Petits Jardins Marsiens a un projet qui mûrit : **la création d'un jardin pédagogique sur notre commune.** Aujourd'hui, nous ressentons une dynamique se créer un peu partout autour de ce type de projet. Pour nous, ce projet doit être associatif et participatif, et nous sommes prêts à nous lancer dans l'aventure.

Nous sommes actuellement de nombreux adhérents motivés par cette ambition, mais nous avons encore besoin de personnes pour étoffer l'association et ainsi diversifier la réflexion autour de cette thématique. Pour nous, la condition essentielle pour que ce jardin pédagogique voit le jour est de s'assurer que l'association aura les moyens humains pour relever convenablement ce défi.

Mais vous allez nous dire, qu'est ce qu'un jardin pédagogique ? **Globalement, il s'agit d'un lieu ouvert au public permettant de sensibiliser sur différentes techniques culturelles** (potager, vivaces, fruitiers...), **intergénérationnel et pouvant être par exemple un support pour les projets éducatifs des écoles.** Tout cela en alliant la convivialité, l'échange et le partage.

Afin de lever les interrogations des uns et des autres sur ce qui se trouve concrètement derrière le terme « jardin pédagogique », nous allons donc prochainement organiser la visite d'un jardin pédagogique actuellement fonctionnel et mis en place sous l'impulsion d'une association comme la notre.

Si vous êtes sensibles à ce projet de sensibilisation au jardinage respectueux de l'environnement et que vous souhaitez découvrir ce qu'est un jardin pédagogique, nous vous invitons donc à nous rejoindre en nous contactant :

Par mail à l'adresse suivante :
petitsjardinsmarsiens44@gmail.com

Par facebook :
https://www.facebook.com/Association-Les-Petits-Jardins-Marsiens-1378543879106336/?ref=aymt_homepage_panel

Par téléphone :
06 72 64 93 82 (Aurélien LEDUC).

Nous comptons sur vous et sur l'intérêt que vous portez à ce beau projet ambitieux et associatif.

REPAS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Vendredi 24 novembre 2017 à 20h

Restaurant le Saint Laurent – PETIT MARS

Permanence pour réserver vos billets :

- 2 septembre : de 14h à 18h au Forum des associations
- 21 octobre de 9h30 à 12h : salle du Conseil – Mairie
- 28 octobre de 9h30 à 12h : salle du Conseil – Mairie
- 4 novembre de 9h30 à 12h : salle du Conseil – Mairie

TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



MOBILISONS NOUS TOUJOURS POUR LE TÉLÉTHON



La collecte d'aluminium a rapporté 95€ durant les dix derniers mois.

Merci de votre participation

Aujourd'hui l'équipe responsable du Téléthon propose, aux habitants de Petit Mars, de récupérer :

- journaux,
- papiers,
- tracts publicitaires, ...

Comptant sur votre bienveillance.

Vous pouvez les déposer tous les samedis aux adresses suivantes :

Frédéric DANIEL – 11 bis, rue des Arènes
Catherine FREBOURG – 107, rue du Bas Plessis
Dominique GUELLIER – 140 rue du Vigneau
Michel HAMARD – La Lorie
Magalie RIVIERE – 66 rue des Clouzeaux
Paul SANSOUCY – Le Verger
Wilfried VALTON – 10 rue du Logis
Pour tout renseignement : Dominique GUELLIER – 06.46.55.38.48.

DON DU SANG. VENEZ DONNEZ VOTRE SANG



La prochaine collecte aura lieu le **MERCREDI 27 SEPTEMBRE de 16h30 à 19h30** salle Fernand Sastre.

Le besoin de sang est de plus en plus important, 650 dons sont nécessaires chaque jour dans les Pays de Loire pour couvrir la demande. Rappelons que les 3 groupes de sang, A, B, O, sont collectés.

Il ne faut pas venir à jeun. Vous avez de 18 à 70 ans, vous pesez plus de 50 kg et vous êtes en bonne santé, alors n'hésitez pas, des malades, des blessés attendent votre don. Un de vos proches aura peut-être besoin d'une transfusion demain.

Donner son sang, c'est sauver des vies. Le don n'est pas douloureux et sans conséquence sur la santé du donneur.
L'association vous remercie d'avance de votre mobilisation

CONCERT DE L'ANNÉE DE L'EMI À LIGNÉ



Le 29 avril dernier, élèves et professeurs étaient réunis au Préambule pour présenter au public leur spectacle de l'année. L'orchestre intercommunal et l'Atelier Musi'cap (musique et handicap) ont pu se présenter en public pour la première fois. Un moment merveilleux avec un public nombreux.

Pierre et le Loup

Le 24 juin dernier près du Préambule, Les élèves de l'EMI, sous la direction de Jeanne GALLOIS (professeur qui a coordonné le projet avec la bibliothèque) ont participé au projet « Pierre et le Loup ». Un accompagnement musical du célèbre conte a été réalisé en plein air pour le plus grand plaisir du public présent. Louis GODART a réalisé les arrangements des partitions pour l'adapter aux instrumentistes volontaires. Les élèves ont répété plusieurs fois en amont de la restitution avec Jeanne GALLOIS.

Rentrée 2017

L'école de Musique Intercommunale démarrera ses cours la semaine du 11 septembre. Il reste encore des places en cursus instrumental et en ateliers collectifs notamment l'éveil musical (enfants en MS et GS) proposé le mercredi à 15h à PETIT-MARS et l'atelier Eveil Musi'cap (musique et handicap enfant/adulte).

Les personnes pratiquant un instrument peuvent participer à notre projet d'orchestre intercommunal/inter-école associatives (tarif de 47 € pour l'année pour un petit-marsien !!) qui démarrera à compter de janvier 2017 !!

N'hésitez pas à nous contacter au 07.83.04.10.75 ou à emi@coledemusique-emi.com ou vous rendre sur notre site internet : <http://coledemusique-emi.com> !!



DANSES LOISIRS ÉVASION



L'assemblée générale de l'association Danses Loisirs Évasion aura lieu :

le mardi 7 novembre 2017 à 20h30
Salle Planète Mars à Petit Mars.

LA PRATIQUE DU VIET TAÏ CHI

« Le Viet Taï Chi est un ensemble de mouvements corporels et de techniques de l'énergie interne. Ces enchaînements codifiés sont répartis en trois familles : lents, souples, dynamiques et s'autosuffisent dans leur pratique. Chaque mouvement peut s'exécuter séparément du reste et correspond à un point précis d'un méridien et d'une méthode respiratoire appropriée. On peut pratiquer le mouvement choisi lentement pour apporter le calme et la détente ou de façon dynamique pour stimuler le corps. »

Dans la bonne humeur, la convivialité, le respect du rythme de chacun, de ses possibilités physiques, de ses douleurs ou non, chaque séance se décompose en trois phases :

- 1- échauffement, respiration, prise de conscience de son corps, de sa respiration, de ses énergies ;
- 2- pratique d'enchaînements appelés quyens ;
- 3- relaxation.

Pour la saison prochaine (2017-2018) :

- L'assemblée générale se réunira le mercredi **6 septembre, à 19h15** dans la salle de réunion du complexe sportif ; changement de bureau.
- Les séances reprendront dès le **mercredi 13 septembre**.
- Les cours ont lieu **le mercredi, de 19h15 à 20h45**, dans la salle de danse du complexe sportif Fernand Sastre ; de début septembre à fin juin. (Des séances peuvent avoir lieu pendant les vacances scolaires.)
- Chacun peut essayer de pratiquer le Viet Taï Chi tout le long du mois de septembre avant de prendre l'adhésion ;

n'hésitez plus !

KRIZAMBERT PRÉSENTE
KRIZAMBAL
9 SEPT 2017 FESTIVAL À DANSER
À PARTIR DE 17H
LE DAREAU
PETIT-MARS
LE BALLUCHE DE LA SAUGREUVE
LITTLE BIG NOZ
EZPZ
ENTRÉE GRATUITE
PARTICIPATION
À LA CHAUSSETTE
BAR
& RESTAURATION
SUR PLACE
Petit-Mars
erdrepsvres
FESTIVAL DE DANSE

PETIT MARS
comité des fêtes
Petit Mars
**VIDE
GRENIER**
LE 17 SEPTEMBRE
9H-18H Stade
10€ l'emplacement
BAR / RESTAURATION
SUR PLACE
TEL : 07.82.38.59.18

CE QUI VOUS FERAIT PRÉFÉRER LE VÉLO OU LA MARCHÉ...



Que ce soit pour vous rendre dans les commerces de proximité, à l'école, au travail ou à l'arrêt LILA, qu'est-ce qui vous gêne pour vous déplacer à pied ou à vélo ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré sur l'espace public ? Si vous en voyez, quelles solutions préconiserez-vous pour améliorer la situation ?

La Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres et votre commune, dans le cadre de son Plan d'Actions pour les Mobilités Actives, vous proposent de vous exprimer sur les aménagements existants ou à prévoir via une carte interactive.

Vos contributions seront portées à connaissance des services compétents pour étudier la mise en œuvre de solutions concrètes. Si vous souhaitez noter qu'un aménagement cyclable ou piéton vous paraît exemplaire et qu'il serait bon qu'il soit élargi ou généralisé, n'hésitez pas !

Rendez-vous le site de votre commune ou sur www.cceg.fr

Du 16 au 22 septembre, c'est la semaine de la mobilité

S'adapter à vos besoins suppose de vous consulter ! C'est l'objectif de cette première semaine de la mobilité organisée sur Erdre & Gesvres. Rendez-vous sur www.cceg.fr et Facebook pour nous faire part de vos avis, expressions, attentes en matière de déplacements. Sondages flashs, vidéos, chiffres clés, cartes interactives, participez et réagissez !

Vélo, marche, covoiturage... Cette semaine de la mobilité est l'occasion d'expérimenter d'autres modes de déplacements. Partagez vos expériences en photos sur les réseaux avec #bougezautrement ou @erdregesvres.

ERDRE & GESVRES FÊTE LE PATRIMOINE



Comme chaque année, Erdre & Gesvres ouvre les portes de son histoire et de son patrimoine à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre. La Communauté de Communes, l'Office du Tourisme, les associations du territoire vous proposent de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine historique et naturel au travers de spectacles, d'animations, de visites et de temps conviviaux. Programme complet à découvrir sur www.erdreanalforet.fr, d'ici là zoom sur les animations proposées par votre Communauté de Communes.

Samedi 16 septembre : L'Écho du Parc ou la renaissance du Haut Gesvres

Découvrez le Château du Haut-Gesvres à Treillières et l'installation artistique « L'Écho du Parc » de Tangui Robert, réalisée dans le cadre des aménagements de la Vallée du Gesvres. Œuvre en trompe l'œil qui nous livre les entrailles du bâti, « L'Écho du Parc » réactive le regard du visiteur et écrit une nouvelle histoire pour le château. C'est donc un nouveau chapitre qui s'ouvre pour la renaissance du Château du Haut-Gesvres et de son parc, dont les futurs aménagements vous seront présentés !

- Inauguration de l'installation artistique à 11h en présence de l'artiste Tangui Robert et des musiciens cuivrés du Zygus Brass Band.
- Un cocktail champêtre sera offert aux visiteurs qui pourront aussi apporter leur pique-nique pour prolonger la visite et profiter du site.
- Un temps convivial à partager en famille pour lever le voile sur les trésors cachés de ce corridor écologique.

MAMIE, ON FAIT UN SKYPE ? Des ateliers pour apprivoiser le numérique !



Restez en contact avec vos proches, suivez vos comptes bancaires, dégotez une recette de cuisine ou une astuce de bricolage, trouvez une sortie ou même faites vos courses... Se mettre au numérique c'est l'adopter !

Pour franchir le pas, la Communauté de Communes et la MSA Loire-Atlantique-Vendée organise des sessions de formation dédiées aux plus de 60 ans. L'objectif n'est pas de faire de vous des experts du Web mais de vous familiariser avec une tablette numérique, de pouvoir effectuer des recherches sur Internet, utiliser Skype, les messageries électroniques, les réseaux sociaux, les applications... En bref, comprendre le fonctionnement et les possibilités qui vous sont offertes avec le numérique.

« Cette formation est organisée en 10 ateliers de 2h. Le programme s'adapte aux participants, en fonction de leurs besoins et de leurs difficultés. » précise Caroline Le Roho de la MSA Loire-Atlantique Vendée. Les formations se dérouleront aux Maisons de l'Emploi et de la Formation à Nort-sur-Erdre et à Grandchamp-des-Fontaines. Les participants bénéficieront d'une aide financière pour l'achat de leur tablette numérique. Ainsi, ils pourront se former avec leur matériel.

Les inscriptions sont ouvertes.
Contactez le CLIC au 02 28 02 25 45.

Les ateliers débuteront fin octobre. Une participation de 30€ est demandée.

LOCATION D'UN BROYEUR À VÉGÉTAUX À MOITIÉ PRIX : L'opération est reconduite !

Vous n'avez pas encore pu bénéficier de la location d'un broyeur à végétaux à moitié prix ? Cette opération menée par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, en partenariat avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, est reconduite jusqu'en septembre 2018.

En quelques chiffres :

- 8 loueurs partenaires dont 4 sur la Communauté de Communes,
- En fonction des loueurs : de 1 à 3 broyeurs au choix et un diamètre de branches autorisé allant de 5 à 19 cm

La liste des broyeurs proposés, des loueurs partenaires et les modalités pour bénéficier de cette réduction de 50% sur www.trivolution.fr.

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96 📍 Centre René Cassin

- Mercredi de 10h30 à 12h
- Mercredi et vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi - Vendredi de 9h à 17h
- Jeudi 9h - 14h

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 74 71 13 94

✉ ram@petitmars.fr

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h00
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Centre de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matin uniquement sur Rendez-vous

SERVICE SANTÉ

Pharmacie de garde ☎ 3237

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales Centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

37 rue de Nantes ✉ acsime@laposte.net

📍 Au local de 9h à 9h15 sans rendez-vous ou possibilité de rendez-vous en dehors de cet horaire au local ou à domicile

PERMANENCES DES ÉLUS

(Uniquement sur rendez-vous)

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au ☎ 02 40 72 77 16

Adjointe aux affaires sociales : Mme Jocelyne VIEL Permanence à la mairie, rue de L'Egretière, le 1^{er} vendredi de chaque mois. Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au ☎ 02 40 72 77 16 (possibilité aussi sans rdv)

ENVIRONNEMENT

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 18h00
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h00

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Le mercredi 20 septembre jusqu'à 16h30

et le samedi 21 octobre jusqu'à midi

Pour toutes informations : petitmars.fr-infos-pratiques-environnement

Collecte Piquants / Coupants à la déchèterie Beausoleil

📍 Nort/Erdre

- Du samedi 16 septembre au 23 septembre 2017

Ramassage sacs jaunes

(selon le calendrier des collectes)

CCEG service « déchets » ☎ 08 10 05 10 20

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ la.vie.est.belle@orange.fr

Ouest France

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ regispicard@aliceadsl.fr

PETIT MARS, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE **groupe majoritaire**

BIENTÔT DES TRAVAUX À LA MAIRIE

Le conseil municipal du 27 juin a validé le diagnostic de la requalification de la mairie. Il s'agit de la première étape dans le projet de rénovation de ce bâtiment datant de 1980. Peu de travaux y ont été réalisés depuis. L'opportunité d'une subvention importante dans le cadre de la loi sur la transition énergétique nous a incité à nous lancer dans cette rénovation qui n'était pas prévue dans notre feuille de route du mandat. Mais notre rôle est aussi de profiter de ces opportunités quitte à devoir décaler d'autres projets.

En effet, la baisse des dotations de l'état depuis 3 ans, qui va à priori s'amplifier d'ici la fin du mandat, la raréfaction des subventions, nous poussent à ne pas laisser passer de telles opportunités de financement. Surtout sur un bâtiment que nous devons mettre aux normes.

Les travaux seront donc plus conséquents que ce qui était initialement envisagé et se décomposent en 4 parties :

- 1- des travaux d'isolation afin d'obtenir une performance énergétique maximale
- 2- une mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité Programmée (Ad'AP)
- 3- un ré-agencement des espaces de travail, de l'accueil du public
- 4- un réaménagement de la salle du Conseil Municipal afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'élus à partir du prochain mandat

Un coup de jeune dont notre 'Maison Commune' avait bien besoin et dont les travaux devraient débiter aux environs de la fin d'année.

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN

AGIR ENSEMBLE POUR PETIT MARS **groupe minoritaire**

SUITE À UNE ERREUR DE TITRE DANS LE MAGAZINE PRÉCÉDENT NOUS TENONS À REPRÉCISER QUE NOTRE PROJET VISE À DÉVELOPPER : UN MEILLEUR SERVICE À TOUS LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE PETIT MARS

Le projet porté depuis le début du mandat par le groupe AEPM est celui prioritairement de la création d'un pôle enfance jeunesse situé en proximité des équipements sportifs scolaires et culturels existants, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés et accueillis au restaurant scolaire.

Un tel équipement permet de diminuer les coûts financiers et environnementaux liés aux nombreux transports des élèves pour le périscolaire et la restauration du midi.

De plus ce nouvel équipement aurait l'avantage de répondre aux besoins d'autres associations et pas uniquement celles du secteur enfance jeunesse en étant polyvalent.

Et il s'adapterait aux variations de population et aux demandes de locaux à venir en étant conçu pour être évolutif.

INSCRIPTIONS À LA PISCINE : SEPTEMBRE 2017

La gestion de la piscine de Nort sur Erdre ne va plus être assurée par la Communauté de Communes Erdreet Gesvres suite à une décision prise en conseil communautaire mais par une structure privée.

«Les tarifs de la piscine les Bassins d'Ardéa verront leur coût augmenter à la rentrée de septembre 2017 : en moyenne 35 % de hausse.» (Ouest France du 20 juillet 2017)

Nous avons voté contre le passage en structure privée pour l'exploitation des piscines (Nort Sur Erdre et Grandchamps Des Fontaines).

À tous bonne reprise et bonne rentrée !

Nadine GOUELLO, Thierry LARCHER, Christian MAHEUX, Régine MONDAIN

Pour nous joindre : agir.petit.mars@free.fr

AGENDA

Mercredi 6 septembre
Assemblée Générale Viet Tai Chi
Salle réunion Complexe Fernand Sastre à 9h15

Mercredi 27 septembre
Don du Sang
Complexe Fernand Sastre de 16h30 à 19h30

Mardi 11 octobre
Bilan mi-mandat
Planète Mars à 20h

Samedi 9 septembre
Krizambal
Le Dareau
à partir de 17h

Mercredi 27 septembre
Réunion préparation Téléthon
Salle bleue
20h

Samedi 14 octobre
Troc aux plantes
Petits jardins marsiens
Complexe Fernand Sastre de 14h à 18h

Jeudi 14 septembre
Réunion d'information
« La Santé dans l'assiette »
Salle Bleue à 10h

Samedi 30 septembre
Concours de belote dans le cadre de la semaine bleue
Complexe Fernand Sastre 14h30

Mardi 7 novembre
Assemblée Générale de l'association Danses Loisirs Evasion
Salle Planète Mars à 20h30

Jeudi 14 septembre
Assemblée Générale APE Guy de Maupassant
Salle Bleue à 20h30

Dimanche 1er octobre
Repas des Aînés
Restaurant « Le Saint Laurent »
12h15

Samedis 21, 28 octobre et 4 novembre
Réservations billets repas
Téléthon du 24 novembre au restaurant « Saint Laurent »
Mairie de 9h30 à 12h

Dimanche 17 septembre
Vide Grenier
Comité des Fêtes
Complexe Fernand Sastre extérieur de 9h à 18h

Dimanche 1er octobre :
Concours pêche au coup
« Marathon de 6h à l'américaine »
Plan d'eau du Tertre Rouge

Lundi 2 au Vendredi 6 octobre
Semaine bleue avec journée « Pêche » organisée par la Municipalité et le Club de la bonne humeur

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 2 novembre.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 6 octobre.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en mairie.